

Compte rendu de séance

Réunion de Bureau

Lundi 7 décembre 2020 à 18H00

Salle de réunion de la communauté de communes

Présents

Présents : Etienne Rougeaux, Philippe Brochet, Sandra Hählen, Stéphane Ramaux, Virginie Pate, Paulette Giancatarino, Jean Marie Truchot, Jean Baptiste Chevanne.

Excusés

Alain Bigueur, Christian Vuillet, Jean Théry

Absents

Pour avis technique

Rémi Gauthier

Objet de la réunion

Examen des rapports du conseil communautaire

Instruction des autorisations de droit des sols

Dossiers économie

Eau potable et assainissement : demande des subventions

Tourisme

Questions diverses

1. Examen des rapports du conseil communautaire

Le bureau prend connaissance des rapports qui seront soumis au conseil communautaire. Le fonds régional territorial permettra d'accompagner les commerces fermés administrativement durant le second confinement.

Le Val d'Amour va s'associer à la communauté de communes Cœur du Jura pour que les commerçants locaux puissent bénéficier d'une plateforme « click and collect ».

Un rapport d'information sur l'eau potable et l'assainissement est prévu afin de donner aux élus de la visibilité sur ce que recouvre cette compétence en termes de patrimoine notamment.

Sur le projet d'accueil du public en forêt de Chaux, des aides au titre de l'Etat seront mobilisables. Le sujet a été abordé avec le Sous-Préfet. Il est précisé que les projets seront soumis individuellement à la validation du conseil communautaire.

Sur les OM, nombre d'entreprises n'ont pas pu payer leur redevance sur 2020 du fait des confinements, ce qui représente une somme conséquente. Par ailleurs, un certain nombre d'investissements n'ont pas été programmés ni prévus, ce qui nécessite un accroissement des tarifs OM au niveau du SICTOM dès 2020. La CCVA choisit de ne pas répercuter cette année le surcoût que le SICTOM va appliquer dans l'attente du bouclage du budget.

La question du recyclage du papier mériterait d'être posée.

2. Instruction des autorisations de droit des sols

Pour les communes des EPCI de moins de 10 000 habitants, il était prévu que l'Etat poursuive l'instruction des autorisations des droits des sols. Face au manque de personnel, l'Etat arrêtera d'instruire un certain nombre de dossiers, notamment ceux ne levant pas de taxes. Les communes vont devoir les instruire.

Le sujet sera abordé en conférence des maires en tout début 2021. Il sera proposé d'intégrer cette problématique au service de remplacement mutualisé. La question de la prise en charge financière sera posée aux services de l'Etat. Un courrier sera transmis au Préfet pour connaître les modalités d'accompagnement financier.

3. Economie

Examen de demandes d'aides

Le futur **restaurant japonais à Mouchard (le comptoir Kokagué)** nous sollicite pour avoir une aide à l'investissement matériel dans le cadre du Fonds Régional Territorial (FRT) et une aide à l'immobilier afin de mener à bien son installation :

- Aide à l'investissement au **titre du FRT** : 27 908,93€ HT de dépenses pour du matériel (chambre froide, cuisine, ...). Le montant de l'aide pourrait être de **5 581,8€**.
- Aide à l'immobilier : il prévoit de faire des travaux de remise aux normes (électricité et plomberie) pour un montant de 5 771,8€ HT soit une aide potentielle de la CCVA de **1 154,36€**.

Anthony Simon, chauffagiste sur Augerans, a pour projet d'investir dans une désembueuse et une détartreuse, matériel qui sont nécessaires pour développer son activité et pouvoir correctement entretenir et dépanner les chaudières.

L'entreprise est créée depuis 1 an et il avait contracté des prêts pour acheter son matériel initial. Nous pouvons donc prendre en compte le capital restant dû.

Le budget prévisionnel se décline comme suit :

- 2632,64€ HT de désembueuse et détartreuse
- + 17199,79€ HT de capital restant dû
- = 19832,43€ HT de dépenses éligibles et **une aide possible au titre du FRT à 3966,5€** (part Région = 3173,20€ / part CCVA = 793,30€)

Le bureau à l'unanimité valide l'attribution des aides telles que présentées ci-dessus.

Premier bilan des aides économiques

Un tableau des aides est distribué en séance. Sur les 3 années 2018 à 2020, 19 entreprises privées ont été aidées

- 10 aides à l'immobilier d'entreprises;
- 6 aides à l'immobilier touristique dont 3 privées ;
- 4 aides FTTH (dont 3 privées);
- 4 au titre du Fonds Régional Territorial.

En attente

- 4 aides à l'immobilier d'entreprises
- 2 hébergements touristiques privés.

Il serait intéressant d'avoir un suivi sur le devenir des entreprises accompagnées financièrement.

Retour sur la réunion des cafetiers et restaurateurs

Une réunion a eu lieu en partenariat avec l'UMIH en présence des cafetiers et restaurateurs du Val d'Amour le vendredi 4 décembre. L'objectif était de les écouter, et de les informer sur les aides mobilisables et l'accompagnement proposé par la communauté de communes.

Les parties présentes étaient satisfaites de voir que la collectivité leur donnait la parole pour leur apporter une aide et un accompagnement.

4. Eau potable et assainissement

Château d'eau de Vaudrey

Par délibération du 16 juillet 2020, le conseil communautaire a validé le projet de construction d'un nouveau château d'eau à Vaudrey et décidé d'engager la consultation des entreprises.

La Commission MAPA s'est réunie le 23 novembre et propose de

- Retenir l'offre de base de l'entreprise Moingeon 21230 LACANCHE pour le lot 1 « Construction d'un réservoir sur tour de 400 m³ » pour 1 031 625 €HT
- Retenir l'entreprise CARDEM secteur Cuenot Demat 25560 BANNANS pour le Lot 2 « Démolition du réservoir existant » pour 32 330 €HT

A l'unanimité, le bureau décide de suivre l'avis de la commission MAPA et autorise le président à signer les actes afférents:

Validation références parcelle Station d'épuration Montbarrey

Par délibération du 12 novembre 2019, le conseil communautaire a approuvé l'acquisition d'une partie de la parcelle 350 ZC 153 sur la commune de Montbarrey à Mrs Perrot pour la construction de la future station d'épuration et délégué au bureau la validation de la surface définitive et du numéro de la parcelle à acquérir après division.

Considérant le document de modification parcellaire visé par le service du cadastre et le plan de division de la parcelle ZC 153,

Le bureau à l'unanimité valide les références de la parcelle à acquérir, à savoir, la parcelle 350 ZC 158 d'une contenance de 1ha 80a 23ca.

Sollicitation des aides réhabilitation réseaux d'assainissement

Le PPI prévoit la réalisation d'un programme de travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement (chemisage continu, étanchéification des regards et ouverture des branchements) sur les communes de :

- La Vieille Loye, rues de la motte, des Clia Cliats et des frisés + reprises ponctuelles, soit 940 ml
- Santans : étanchéification d'un regard rue des Prés de l'étang
- Mont sous Vaudrey, rue Armand Tiserand, bord de l'Hameçon et reprises rue Général Grévy, soit 585 ml
- Vaudrey, Le long de la Vérine et de la Cuisance sur 660 ml
- Port Lesney, route de Lorette, rues du Camping, Edgar Faure et de l'abreuvoir sur 1 022 ml + étanchéification de 24 regards sur le réseau de transfert entre la ZA Bel Air et Port Lesney

Le bureau à l'unanimité :

- valide le plan de financement ci-dessous,

- sollicite les subventions,
- engage la collectivité à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

Dépenses HT		Recettes	
Etudes préalables	40 000	Agence de l'Eau 50%	382 500
Maîtrise d'œuvre	14 240	Conseil départemental 20%	153 000
Travaux	671 275	DETR 10%	76 500
Divers, imprévus	39 485	Autofinancement	153 000
Total	765 000	Total	765 000

Sollicitation des aides travaux rue du Lavoir à Port Lesney

Le réseau d'assainissement dans la rue du Lavoir à Port Lesney est constitué d'un canal en pierre non étanche et qui se bouche régulièrement. Par ailleurs les rendements du réseau d'eau potable sur l'Ex SIE Bel Air ne sont pas très bons et le réseau dans cette rue étant très ancien, il est prévu de profiter de la fouille à créer pour remplacer les deux réseaux. En parallèle une boîte de branchement doit être installée rue du coin du Four.

Le bureau à l'unanimité :

- valide le plan de financement ci-dessous,
- sollicite les subventions,
- engage la collectivité à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

Dépenses HT		Recettes	
Etudes préalables	5 000	Agence de l'Eau 50% Assainissement	18 661
Travaux	86 130	Agence de l'Eau 30% AEP	17 642
Divers, imprévus	5 000	Conseil départemental 20%	19 226
		DETR 20%	19 226
		Autofinancement	21 375
Total	96 130	Total	96 129

Sollicitation des aides travaux réseaux de transfert future station d'épuration de Montbarrey

Le bureau à l'unanimité :

- valide le plan de financement ci-dessous,
- sollicite les subventions,
- engage la collectivité à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

Dépenses HT		Recettes	
Etudes préalables	96 107	Agence de l'Eau 50%	877 800
Travaux réseaux	800 000	DETR 20%	349 221
Travaux bassins	850 000	Autofinancement	519 086
Total	1 746 107	Total	1 746 107

Sollicitation des aides construction future station d'épuration de Montbarrey

Le bureau à l'unanimité :

- valide le plan de financement ci-dessous,
- sollicite les subventions,
- engage la collectivité à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

Dépenses HT		Recettes	
Etudes préalables	230 893	Agence de l'Eau 26%	769 230
Travaux	2 713 750	DETR 30%	883 393
		CD 39 20%	588 929
		Autofinancement	703 092
Total	2 944 643	Total	2 944 643

5. Tourisme

Le CIVJ (comité interprofessionnel des vins du Jura) a sollicité la communauté de communes pour mettre en place une signalétique spécifique sur la route de vins. Ne sont identifiés comme Villages du Vignoble que les villages où il y a des vigneron qui font de la vente en caveau. Sont concernés Port Lesney, Cramans et Champagne sur Loue pour le Val d'Amour.

Le bureau valide la participation de la communauté de communes pour cette signalétique à hauteur de 50%, soit

- Coût de l'opération sur la Communauté de Communes : 1227,66€ HT.
- Demande de prise en charge de 50% soit **638.83€**.

6. Questions diverses

Application TADUREZO

La région propose aux collectivités un outil de mesure de la couverture téléphonie mobile en bourgogne franche comté dans l'optique du déploiement de la 5G.

L'objectif est l'élaboration d'une cartographie de la réalité de la couverture de téléphonie mobile du territoire.

Deux outils sont proposés :

- Application gratuite « Tadurezo » pour élus et habitants ;
- Un outil professionnel mis à disposition début 2021 des élus pour une meilleure mesure du territoire : routes, habitations, chemins de randonnées, sites, ...

L'objectif est d'assurer une couverture réseau optimale notamment en milieu rural.

Il est proposé que les présidents d'EPCI coordonnent à l'échelon intercommunal avec les communes.

Le bureau valide l'engagement de la communauté de communs dans ce projet.

Marché festival des Semeurs du Val d'Amour

Le bureau autorise le Président à signer le marché négocié concernant l'organisation du festival des Semeurs du Val d'Amour 2021 d'un montant de 50 000 € TTC suite à l'avis favorable de la commission MAPA qui s'est réunie de manière dématérialisée.

Le Festival aura lieu à Vaudrey comme prévu en 2020.

Vœux

Pas d'organisation de cérémonie de vœux.

Le prochain bureau aura lieu le 21 décembre et fixera le calendrier des instances sur le trimestre.

La séance est levée à 19H20.

Le Président

Etienne Rougeaux